



## **AMAF MEDOC**

*Association pour le Maintien  
de l'Activité Forestière en Médoc*

*adresse :Mairie de Le Temple 33680 Le Temple*

*email :amaf.medoc@gmail.com*

*tél : +33 6 80 96 74 68*

**Le Temple, le 14 01 2024**

## **INVITATION**

Mesdames et Messieurs, Chers adhérents,  
Forestiers, Professionnels, Habitants du territoire et sympathisants.

Vous êtes conviés à l'Assemblée Générale ordinaire 2023 de l'AMAF-Médoc qui aura lieu le :  
**Samedi 27 janvier 2024 à partir de 9h à la salle des fêtes du Temple (quartier la Lebade)**

### **Ordre du Jour**

- **9h Accueil, signature feuille de présence et adhésions**
- **9h30**
  - Bilan financier
  - Election du tiers sortant des membres du conseil d'administration.
  - Rapport moral
- **10h15 Accueil des personnalités invitées**
  - Mot de bienvenue de Mme La Maire du Temple
  - Rapport d'activité de l'année et projets à venir
  - Conclusions sur l'année écoulée
  - Intervention des personnalités invitées
  - Débats sur les activités
  - Questions de l'Assemblée
  - **Vers 12h-12h30** Vin d'honneur

En 2021, notre toute nouvelle association a participé activement à la concertation et a été reconnue par les garantes comme portant la parole des propriétaires forestiers du sud médoc.

En 2022, l'AMAF a été admise au comité du suivi du projet du champ captant et à la création d'un observatoire. Dans le même temps le rapport du cabinet Becheler, que nous avons sollicité, a jeté un pavé dans la mare.

En 2023, vous avez été nombreux à nous rejoindre. 110 propriétés forestières sont adhérentes.

Nous avons multiplié les rencontres et participé à chaque fois que c'était possible, pour discuter avec les personnes gravitant autour du projet, pour faire entendre nos interrogations et nos craintes au sujet du rapport du BRGM de décembre 2018 et de son modèle Phonème. En juin le principe d'une expertise de ce rapport, mais également du rapport Becheler, a été décidé par

Henri Sabarot et Laurent Peyrondet, les deux co-présidents de l'observatoire et accepté par BX Métropole.

2024, l'année s'annonce décisive.

En milieu d'année l'expert hydrogéologue canadien mandaté rendra ses conclusions. Les bases de l'observatoire devraient également être définies, c'est Maxime Madore qui en a la charge. Mais en attendant ou plutôt sans attendre BX Métropole avance sur le projet...Même si la mise en service n'est programmée que pour 2029, ce n'est pas le moratoire que nous avons demandé.

Nous sommes encore en Janvier on peut faire des vœux !? Souhaitons que l'expert réponde vraiment aux questions posées, qu'il relève les imperfections des essais de pompage et les excès d'optimisation du modèle Phonème. Il nous faudra très attentivement analyser les réponses.

BX Métropole avance et attend un feu vert.... L'enquête avant DUP se profile pour la fin de l'année.

Nous avons donc besoin de rester mobilisés et vigilants. Nous comptons sur vous, et votre soutien est important pour continuer à nous opposer à la création du champ captant.

**Venez nombreux samedi 27 Janvier à partir de 9 h à la salle des fêtes du Temple.**

**NOUS COMPTONS SUR VOUS TOUS !**

Le Président de l'AMAF-Médoc : Michel ROBERT



**Pour le renouvellement des cotisations et pour les personnes qui souhaitent soutenir notre action**

Ils peuvent participer en adhérant par une cotisation

- 30 € propriétaire de moins de 100 ha
- 60€ propriétaire de plus de 100 ha et groupements forestiers
- A partir de 10€ pour les membres bienfaiteurs et sympathisants non-forestiers

Ci-joint, un bulletin d'adhésion ou de renouvellement à préparer avant l'AG (en privilégiant les chèques) et à remettre de 9h à 9h30 le jour de l'AG si possible. Sinon vous pouvez envoyer vos adhésions par voie postale à l'AMAF à la Mairie du Temple (voir adresse en bas du bulletin d'adhésion).

Ci-joint un pouvoir si vous n'êtes pas disponible, à renvoyer avant le 25-01-2024

